

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET
DES VALLEES DU HAUT-BEARN
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

SÉANCE DU 31 JANVIER 2017

Etaient Présents, 59 titulaires, 3 suppléantes, 8 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Didier BAYENS, Jean GASTOU, Alain CAMSUSOU, Jean CASABONNE, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Cédric LAPRUN, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maillys DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Gérard BURS, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Michel NOUSSITOU	à	Pierre CASABONNE
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Gérard ROSENTHAL	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Maité POTIN	à	Henriette BONNET
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY
	Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE

<u>Suppléants</u> :	Danielle PARIS	suppléante de Michel BARRERE-MAZOUAT
	Marthe CLOT	suppléante de Jean LASSALLE
	Muriel BIOT	suppléante de Pierre ARTIGUET

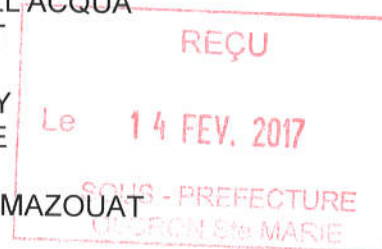
Excusés : Joseph LEES, Pierre CASAUX-BIC, Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES,

RAPPORT N°170131-11-ADM

**DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN AU COLLEGE PUBLIC
DU COMITE DE PROGRAMMATION L.E.A.D.E.R. HAUT BEARN**

M. MORA expose :

Vu la Convention LEADER Haut Béarn,



Vu la convention opérationnelle LEADER dans le cadre du portage intercommunautaire,

Dans le cadre de la Politique Agricole Commune, L.E.A.D.E.R. constitue un axe méthodologique du Programme de Développement Rural destiné à financer des projets pilotes à destination des zones rurales.

Concrètement, sur la base d'une stratégie, le territoire du Haut Béarn, organisé en Groupe d'action locale (GAL), s'est vu allouer une enveloppe financière destinée à mettre en œuvre un programme d'actions identifié. Un comité de programmation composé d'acteurs publics et privés locaux assurent ensuite la sélection des projets s'inscrivant dans ce programme d'actions et décide de l'attribution de financements L.E.A.D.E.R.

Cette instance décisionnelle que constitue le Comité de Programmation est composée en Haut Béarn de 21 délégués titulaires et 21 délégués suppléants, répartis ainsi :

- 11 délégués titulaires représentant des socioprofessionnels,
- 11 délégués suppléants attirés représentant des socioprofessionnels,
- 10 délégués titulaires représentant des élus (dont 7 de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn),
- 10 délégués suppléants attirés représentant des élus (dont 7 de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn).

Il appartient donc à la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut-Béarn de désigner 7 titulaires et 7 suppléants pour siéger au sein de ce Comité de Programmation

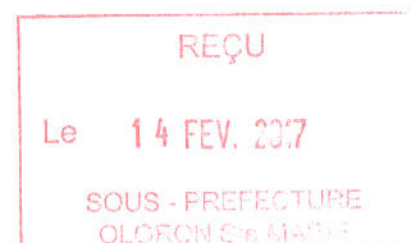
Vous sont proposés les représentants suivants :

Titulaires	Suppléants
Christine CABON Bernard MORA Jean-Marie MOREL Jean-Jacques DALL'ACQUA Muriel BIOT Paule BERGES Pierre CASABONNE	Michel LASSERRE Jean-Louis VALIANI Robert BAREILLE Clément SERVAT Evelyne BALLIHAUT Gérard DARSONVILLE Lydie CAMPELLO

Oùï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **DESIGNE** les titulaires et suppléants mentionnés ci-dessus pour représenter la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut-Béarn au sein du Comité de Programmation LEADER Haut Béarn.



Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 31 janvier 2017

Suivent les signatures

Affiché le 14.02.17

Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU

Le 14 FEV. 2017

SOUS - PREFECTURE
OLORON STE MARIE